

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente mars, à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Guy PÉMARTIN

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Laurent ALCETEGARAY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoît DOMERCQ, Alain DOUCHINE, Tiphanie DUBOURG, José FLORES, Sébastien LABISTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN

Procurat(s) :

Christine APESTEGUY a donné procuration à Elodie CARRASQUET - Annie LAFITTE a donné procuration à André DOMERCQ

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
24 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Christine APESTEGUY, Céline LABASTE, Annie LAFITTE

Date d'affichage
24 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Elodie CARRASQUET

et publication du

30 mars 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 27 094,36

Recettes : 27 094,36

Fonctionnement

Dépenses : 24 799,22

Recettes : 24 799,22

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	27 094,36	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	27 094,36	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	24 799,22	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	24 799,22	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAIGTS DE BÉARN

Le Maire GUY PÉMARTIN

La secrétaire de séance
Elodie CARRASQUET

